



HAL
open science

Genre et mobilité étudiante en Europe

Nadine Cattan

► **To cite this version:**

Nadine Cattan. Genre et mobilité étudiante en Europe. Espace Populations Sociétés, 2004, 1, pp.15-27. <halshs-00152893>

HAL Id: halshs-00152893

<https://shs.hal.science/halshs-00152893v1>

Submitted on 7 Jun 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Une version achevée de ce texte est publiée dans
Espace, Populations, Sociétés, n°1, p.15-27.

Genre et mobilité étudiante en Europe

Nadine Cattan¹

CNRS, UMR Géographie-cités
13 rue du four, 75006 Paris
tél. 01 40 46 40 04
mél. nadine.cattan@parisgeo.cnrs.fr

Introduction

La mobilité étudiante en Europe s'effectuant dans le cadre du programme ERASMUS concerne aujourd'hui environ 109 000 personnes. 61% des étudiants migrants sont des femmes. Les récentes données sur les migrations internationales en Europe montrent que près de 50% de l'ensemble des migrants de l'Union Européenne sont des femmes (Ackers, 1998).

Dans un contexte où les travaux sur le phénomène migratoire ont la plupart du temps occulté la mobilité des femmes, ces deux proportions suffisent à montrer tout l'intérêt à investir, *par des approches genrées*, le champ des migrations internationales.

Cet article aborde la différenciation des trajectoires migratoires estudiantines en Europe à travers une approche spatiale. Son originalité est de proposer une analyse détaillée de ce phénomène migratoire particulier à différentes échelles géographiques : celle des pays, des villes et des réseaux. Cette approche conduira à l'identification des destinations les plus féminisées et des liaisons les plus dissymétriques selon le genre. Des propositions d'interprétation de ces différenciations genrées seront faites mais ne pourront être totalement validées dans le cadre de ce travail. Elles nécessitent des investigations supplémentaires notamment mener des enquêtes auprès de la population étudiante mobile afin de mieux cerner les motivations qui sous-tendent la décision de migrer des un(e)s et des autres.

Aborder la mobilité étudiante d'un point de vue spatial, c'est s'interroger sur les représentations que se font les femmes et les hommes du territoire européen. S'effectuant dans le cadre du programme ERASMUS, la mobilité analysée est certes une mobilité semi-organisée conditionnée par les accords de coopération mis en place entre les universités. Il n'en demeure pas moins que la mise en évidence d'une différenciation spatiale des pratiques migratoires selon le genre témoignerait de l'existence de stratégies spécifiques de la part des acteurs, reflet des modèles sociétaux et des modes de vie privilégiés par ces derniers.

¹ Je remercie vivement Guillaume Lesecq pour sa coopération dans la mise en œuvre des données et l'élaboration des cartes.

Cet article fournit les premiers éléments de réponse à des questionnements sur les spécificités spatiales genrées des pratiques estudiantines migratoires en Europe. Il formule certaines hypothèses qui permettent d'interpréter et de donner un sens à ces comportements différenciés selon le genre. Il propose également des pistes de recherches pour étayer et approfondir notre compréhension du phénomène analysé.

I - Les étudiantes sont plus mobiles que les étudiants

La mobilité estudiantine est un bon révélateur des tendances à l'œuvre notamment en ce qui concerne l'intégration de la dimension européenne dans les vies quotidiennes de jeunes migrants. Concernant des populations dont l'âge moyen est de 24 ans, l'expérience de la mobilité devrait rendre ces populations plus attentives à d'autres cultures et leur fournir des potentialités plus importantes pour comprendre et accepter les différences. Elle devrait également les inciter, à intégrer ou du moins à tenir compte, tout au long de leur carrière professionnelle, de l'expérience et de l'ouverture européennes acquises lors de leur séjour dans un autre pays européen.

La mobilité estudiantine est un phénomène migratoire particulier pour plusieurs raisons. En premier lieu, elle s'inscrit dans des temporalités relativement plus courtes que celles des autres flux migratoires. Une « enquête sur la situation socio-économique des étudiants ERASMUS » menée par la Commission Européenne en 2000, montre que la durée moyenne de la période d'études à l'étranger s'élève à près de sept mois. Selon les domaines d'études et le type d'activités entreprises pendant le séjour à l'étranger (préparation d'une thèse, travaux de laboratoire....) cette durée moyenne peut varier de trois (période minimale autorisée) à douze mois. En deuxième lieu, la mobilité estudiantine n'est pas a priori motivée prioritairement par des considérations économiques. Ce sont plutôt les aspects socioculturels et bien évidemment les conditions d'enseignement qui priment. En troisième lieu, quelque soit le sexe du migrant, la décision de migrer est animée par des motivations personnelles. De ce fait, les migrations estudiantes rendent d'emblée caduque les hypothèses relatives aux flux migratoires « classiques », toujours considérés à partir du modèle de l'homme migrant en tant que soutien de famille (Ackers 1997).

En conséquent, la mobilité estudiantine permet de ré-interroger et de remettre en question les modèles de représentations du phénomène migratoire perçu essentiellement comme un mouvement masculin ou tout au moins comme un phénomène n'étant pas lié au genre (Balding et al., 1996).

En 2000, 61% des étudiants migrants en Europe sont des étudiantes. Effet de structure ou réelle plus forte mobilité féminine ? La question est incontournable dans un contexte où, d'une part, en 2000 dans l'ensemble des pays européens, 53% des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur sont des femmes et, où d'autre part, la dernière décennie a connu un fort accroissement de la part des femmes dans les cursus universitaires (près de 10 points en moyenne pour l'ensemble des pays européens).

Avant de confirmer la plus grande propension des étudiantes à migrer, il faut donc gommer l'effet potentiel de structure c'est-à-dire évaluer, dans les processus migratoires estudiantins, l'effet de l'évolution récente des effectifs féminins dans

l'enseignement supérieur. Dans le contexte universitaire européen, cette évaluation doit se faire en tenant compte à la fois de la part des femmes dans l'enseignement supérieur en 2000 et de l'accroissement de cette proportion durant les dix dernières années.

En 2000, malgré une forte variation de la part des femmes dans l'enseignement supérieur d'un pays européen à un autre -- de 60% en Islande à 44.7% en Suisse -- la parité dans les cursus universitaires est presque partout atteinte. Mis à part trois pays (République Tchèque, Allemagne, Suisse), tous les pays ont, dans leur total d'étudiants inscrits en troisième cycle ou équivalent, au moins 50% de femmes (OCDE²). Parmi les huit pays (Islande, Norvège, Danemark, Suède, Portugal, Italie, France et Pologne) qui affichent les plus fortes proportions d'étudiantes dans les cursus universitaires (supérieures à 54%), deux ont des taux d'émigration féminine élevés mais deux autres, à l'inverse, reçoivent en moyenne relativement plus d'étudiantes que l'ensemble des pays.

La mise en regard de ces chiffres conduit a priori à penser qu'il n'y a pas de relation entre les taux d'étudiantes migrantes et les proportions des femmes dans l'enseignement supérieur. Toutefois, pour lever définitivement le doute, et afin de raisonner « toutes choses égales quant à la répartition par sexe des inscrits dans l'enseignement supérieur dans chaque pays », j'ai effectué un test paramétrique de comparaison des deux proportions³ suivantes : celle des femmes inscrites dans l'enseignement supérieur (52.7%) et celle des femmes qui migrent dans le cadre d'ERASMUS (61.3%). Les résultats du test sont concluants : la différence entre les proportions est significative (au seuil de 1 pour 1000) et permet de conclure à l'absence de relation entre les deux proportions. Autrement dit, la plus forte mobilité des étudiantes ne résulte pas de leur plus forte proportion dans les effectifs universitaires. En conséquence, toutes choses égales quant aux effectifs universitaires genrées, on peut donc dès à présent conclure que, pour tous les pays européens, les étudiantes sont plus mobiles que les étudiants.

Reste à vérifier l'effet du fort accroissement de la part des femmes dans l'enseignement supérieur sur la plus forte propension des étudiantes à migrer. En effet, dans la plupart des pays européens le nombre des femmes inscrites dans l'enseignement supérieur a fortement augmenté entre 1990 et 2000. Parmi les huit pays qui ont vu augmenter significativement la proportion de femmes dans l'enseignement supérieur (au moins cinq points), quatre (Irlande, UK, Autriche et Pays-Bas) affichent des proportions d'étudiantes émigrantes plus élevées que la moyenne européenne. Cette mise en regard ne permet ni de réfuter ni de confirmer l'hypothèse d'un lien significatif entre les deux phénomènes. Pour se faire, la mise en place d'un test de corrélation linéaire⁴ entre les proportions d'étudiantes migrantes et l'évolution de la proportion des femmes dans l'enseignement supérieur de chacun des pays durant les dix dernières années montre qu'il n'y a aucune relation entre ces deux réalités.

² http://www1.oecd.org/scripts/cde/viewdb.asp?DBNAME=EDU_UOE&DBICON=%2Ficons%252

³ Ce test permet d'évaluer, sous différentes hypothèses (test unilatéral ou bilatéral), la significativité du lien entre deux pourcentages et de confirmer ou de réfuter l'hypothèse d'une relation entre les deux distributions analysées.

⁴ La corrélation linéaire permet de tester les liens entre deux indicateurs. Dans notre cas, la valeur du coefficient de corrélation (r) est faible et non significative.

La première conclusion de ce travail sur la mobilité étudiante en Europe est la suivante : en 2000, toutes choses égales par ailleurs, les étudiantes sont plus mobiles que les étudiants dans tous les pays européens.

L'interprétation de cette plus forte propension des étudiantes à migrer est, à ce stade, difficile compte tenu de la complexité des facteurs qui interviennent dans la décision de migrer. Beaucoup d'hypothèses et de spéculations peuvent être avancées. Il me semble plus approprié, avant de tenter l'élaboration d'une quelconque hypothèse et compte tenu de l'état actuel des connaissances sur les migrations des étudiants en Europe, de cerner les composantes *spatiales* genrées de ces pratiques migratoires. En effet, la mise en évidence de destinations préférentielles par exemple contribuerait grandement à une meilleure compréhension des différences genrées et permettrait d'ébaucher des hypothèses explicatives.

II - Les destinations préférentielles des étudiantes

Parce que majoritairement les migrations n'ont souvent été analysées qu'au masculin, parce que la mobilité étudiante rend visible les déplacements au féminin, je porte mon attention essentiellement aux pratiques différenciées et aux spécificités spatiales des migrations des étudiantes. Dans cette partie, mon objectif est d'identifier les destinations privilégiées des étudiantes migrantes et parallèlement de mettre en évidence les lieux où les départs au féminin sont significativement plus importants. Bien évidemment, c'est de façon différentielle c'est-à-dire par rapport au comportement migratoire masculin que ces spécificités sont décelées et non simplement par une évaluation du volume des migrations féminines. Souvent corrélés avec la taille des lieux de départ et d'arrivée, les volumes ne sont pas pertinents pour une mise en évidence de spécificités spatiales. Ils ne feraient globalement que reproduire une image de la localisation des plus grands pôles universitaires et dans notre cas confirmer la plus forte propension des étudiantes à migrer.

L'identification des lieux de départ et d'arrivée des étudiantes se fera à deux échelles territoriales : celle des pays et celle des villes. Non seulement très peu de travaux ont été menés sur les mobilités des étudiantes en Europe, non seulement très peu ont spatialisé ce phénomène, mais très rares sont ceux qui ont analysé ces migrations à l'échelle infra-nationale, inter-urbaine.

Pays latins

Tous les pays affichent des contributions féminines à l'émigration et à l'immigration plus élevés que les contributions masculines⁵. Toutefois les dissymétries par genre sont souvent très importantes et attestent d'une position différenciée des pays vis-à-vis des pratiques migratoires féminines et masculines.

⁵ Pour chaque pays, la part des étudiantes dans le nombre total des étudiants ERASMUS émigrants ou immigrants est toujours supérieure à celle des étudiants. Seule la Roumanie fait figure d'exception : la proportion d'étudiants reçus est de 20 points supérieurs à la proportion d'étudiantes reçues.

Afin de déceler l'existence d'une différenciation genrée significative entre les pays, l'évaluation des écarts entre d'une part la proportion des femmes migrantes de chaque pays et la proportion moyenne européenne, et d'autre part les proportions féminines et masculines de chaque pays m'a servi de référence. Un pays est considéré comme une destination privilégiée des étudiantes s'il reçoit relativement plus d'étudiantes que la moyenne européenne (61% avec une différence de deux points minimum) et si la différence entre ses proportions d'étudiantes et d'étudiants reçus est supérieure à la différence moyenne des proportions de l'ensemble des pays (22 points). A l'inverse, il est perçu comme un pays d'émigration estudiantine féminine s'il envoie relativement plus d'étudiantes que la moyenne européenne (idem) et si la différence entre les proportions d'étudiantes et d'étudiants envoyés est supérieure à la différence moyenne des proportions de l'ensemble des pays (idem).

Parmi les pays qui ont accueilli plus de 1000 étudiants en 2000/2001 cinq, l'Autriche, la Belgique, la France, l'Italie et l'Espagne constituent des destinations préférentielles des étudiantes. Pour chacun de ces pays, pour 100 étudiants reçus, plus de 63 sont des femmes. Par ailleurs, les comportements féminins et masculins sont bien différenciés puisque l'écart entre les proportions d'étudiantes et d'étudiants reçus est supérieur à 28 points (*Figure 1*). Dans une tentative de catégorisation, trois des cinq pays sont latins et, dans chacun des cinq pays la première langue étrangère enseignée en 1999-2000, c'est-à-dire celle qui est apprise par la plus forte proportion du nombre d'élèves du secondaire, est le français selon les données d'Eurostat ! Hasard ou reflet d'un modèle sociétal ?

L'évaluation selon la même logique des flux sortants montre que, parmi les pays qui ont envoyé plus de 1000 étudiants, neuf sont des pays d'émigration féminine, avec plus de 63% d'étudiantes émigrantes et une différence de 25 points entre les flux sortants féminins et masculins (*Figure 2*). Il s'agit de trois pays du Nord –Suède, Finlande, Danemark-, deux pays de l'Europe centrale –Autriche et Hongrie- deux pays anglo-saxons -Royaume-Uni et Irlande-, enfin des Pays-Bas et de la Grèce, seul pays du sud où l'émigration des étudiantes est supérieure à la moyenne européenne. On relève également une coïncidence intéressante relative aux langues étrangères enseignées dans ces pays sans pour autant pouvoir dans cet article l'exploiter ou l'interpréter de façon plus approfondie : mis à part en Grèce et en Autriche la première langue étrangère la plus enseignée dans le secondaire est l'allemand (source Eurostat). Un dernier regard à ces mesures montre que parmi ces pays d'émigration féminine, cinq (Danemark, Finlande, Irlande, Pays-Bas, Suède) constituent des destinations privilégiées des étudiants.

La combinaison de toutes ces informations va dans le sens d'une confirmation des hypothèses évoquant les modèles sociétaux et les modes de vie comme des facteurs explicatifs potentiels des spécificités migratoires genrées.

Toutefois, en l'absence d'une enquête socio-économique effectuée dans chacun des pays sur les motivations relatives à la décision de migrer et celles relatives aux choix du lieu de destination, il est très difficile de donner des explications précises quant aux raisons des départs féminins d'une part et à celles de la « féminisation » de certaines destinations. Tout au plus on peut fournir des hypothèses. Certaines sont évoquées dans la littérature à propos des migrations dites pour l'emploi. On y

retrouve la référence à l'émergence d'un « nouveau modèle de migrantes » quittant les pays du nord et allant vers le sud (Balding et al., 1996). Les raisons de ces départs et de ces attractivités préférentielles seraient liées à des « valeurs postmodernes ». Les européennes du nord, lassées de la prédominance du modèle sociétal basé sur la concurrence économique recherchent des modes de vie alternatifs où les aspects culturels sont mieux intégrés dans le quotidien (Sanchez, 1997).

On pourrait « opposer » à cette hypothèse qui conduit à percevoir les pays du nord comme des pays répulsifs du moins pour les femmes, l'hypothèse d'une plus grande ouverture de ces pays et de modèles sociétaux plus égalitaires qui favoriseraient le départ de leurs étudiantes.

Allant dans le même sens, les plus fortes propensions à l'émigration des étudiantes des pays du nord, anglo-saxons et d'Europe centrale, pourraient être liées à des modes de vie étudiantins différents. Selon l'enquête sur la situation économique des étudiants ERASMUS, les étudiants de ces pays vivent en majorité dans un logement pour étudiant ou dans une chambre louée ou un appartement partagé avec d'autres étudiants tandis que dans les pays du sud de l'Europe auxquels se joignent l'Autriche et la Belgique plus du quart des étudiants vivent habituellement chez leurs parents. Dans le premier groupe de pays, le mode de vie étudiantin pourrait induire des perceptions d'indépendance, de liberté tandis que dans le second au contraire des comportements plus prudents, plus frileux vis-à-vis d'une « rupture », d'un départ de la résidence familiale.

D'autres facteurs plus mécanistes pourraient être évoqués pour expliquer l'attractivité préférentielle de certains pays vis-à-vis d'une population féminine : ils sont relatifs à l'offre de formation de chacun des pays. Dans un contexte où les effectifs universitaires dans certains champs d'études sont encore fortement différenciés selon le genre, l'attractivité de certains pays vis-à-vis des étudiantes pourrait résulter de la spécialisation de ces pays dans un domaine d'études investi prioritairement par les femmes. La difficulté de croiser simultanément les différentes composantes des migrations (domaines d'études, genres, origines et destinations) me conduisent à effectuer trois investigations successives afin de vérifier l'hypothèse de la spécialisation des pays dans un domaine particulier d'études et de son effet sur l'attractivité différenciée selon le genre.

Dans un premier temps, la répartition par domaines d'études de l'ensemble des étudiants migrants montre que parmi les seize domaines catégorisés par le programme ERASMUS, quatre concentrent chacun au moins 10% du total des étudiants migrants. Il s'agit respectivement des sciences de gestion (21%), des langues (17%), des sciences sociales (10%) et des sciences technologiques et d'ingénierie (10%). Dans un deuxième temps, la lecture par genre montre que les étudiants ERASMUS investissent relativement plus que les étudiantes les sciences de gestion et sciences technologiques tandis que les étudiantes migrantes se retrouvent proportionnellement plus nombreuses en langues et sciences sociales. Ces chiffres ne surprennent pas. Ils reflètent les représentations classiques que l'on se fait de la répartition par sexe des étudiants dans les cursus universitaires. La situation n'évolue pas encore assez vite pour pouvoir modifier ou bouleverser certains acquis bien établis. Dans un troisième temps, la répartition dans chacun des

pays des étudiants migrants par domaines d'études montre qu'il n'y a globalement pas de spécialisation particulière d'un pays dans un domaine particulier. Certes dans le détail les étudiants migrants vers la France, l'Italie et l'Espagne affichent une légère préférence pour les langues. Ce champ d'études étant investi dans une très grande proportion (82%) par les femmes, on pourrait y voir les prémises d'un facteur explicatif de l'attraction préférentielle de ces pays vis-à-vis des étudiantes. Toutefois, la situation des deux autres destinations préférentielles féminines - l'Autriche et la Belgique - est totalement différente. Par ailleurs, le cas français témoigne de la grande complexité de cette question puisqu'un domaine d'études à dominante masculine, les sciences de gestion, constitue un pôle très attractif pour les étudiants ERASMUS. La France est ainsi fortement attractive dans deux domaines d'études l'un à dominante féminine l'autre masculine. L'ensemble de ces observations met donc à mal l'hypothèse d'une relation entre la spécialisation d'un pays dans un domaine particulier d'études et son attractivité différenciée par genre.

Reste alors à évoquer l'héliotropisme comme facteur explicatif ! Mais parmi les cinq pays qui constituent des destinations privilégiées pour les femmes, seuls trois peuvent y prétendre. D'autre part, dans ce travail, il est impossible de démontrer que les femmes sont plus concernées que les hommes par ce facteur.

Globalement, l'interprétation des pratiques spatiales des migrations estudiantines différenciées selon le genre conduit à privilégier l'hypothèse de facteurs explicatifs socioculturels. Les comportements migratoires spécifiques des étudiantes seraient liés à des modèles sociétaux et des modes de vie nationaux encore fortement différenciés d'un bout de l'Europe à l'autre.

Une connaissance plus précise des villes de départ et d'arrivée de chacun des pays concerné donnerait des indications complémentaires quant aux cadres et conditions de vie privilégiés par les étudiantes. Mes investigations portent alors sur la mise en évidence de préférences urbaines spécifiques.

Villes moyennes

La caractérisation des villes qui sont définies par un différentiel migratoire genré important est sous-tendue par deux interrogations majeures. L'une est relative à leur taille, révélatrice des cadres et conditions de vie ; l'autre à leur localisation, indicatrice de dynamiques régionales spécifiques.

Parmi les 390 villes qui reçoivent au moins 20 étudiants au total, plus du tiers accueillent deux fois plus d'étudiantes que d'étudiants. Bien que les quatre villes les plus attractives accueillant chacune plus de 2000 étudiants, respectivement Paris, Madrid, Barcelone et Londres, reçoivent proportionnellement plus d'étudiantes (27%) que d'étudiants (25%), aucune n'enregistre un sexe ratio élevé⁶. Par conséquent, aucune ne constitue une destination privilégiée par les étudiantes selon la méthode choisie pour déterminer les lieux de destination préférentielle.

⁶ nombre de femmes reçues / nombre d'hommes reçus supérieur à 2

En effet, pour identifier les villes qui représentent des destinations préférentielles des étudiantes, j'ai mobilisé l'indice du sexe ratio parce qu'il permet de se placer dans une logique genrée comparative : les pratiques migratoires des étudiantes sont qualifiées de préférentielles lorsqu'elles affichent les plus fortes différences par rapport aux pratiques migratoires masculines. La représentation cartographique du sexe ratio montre que les villes privilégiées par les femmes, c'est-à-dire celles où le nombre d'étudiantes reçues est au moins deux fois plus élevé que le nombre d'étudiants reçus, sont des villes moyennes voire petites à la fois en terme d'habitants et en nombre total d'étudiants reçus (*Figure 3*). On y retrouve sans grande surprise un grand nombre de villes françaises, italiennes et espagnoles. Mais ce qui est intéressant de noter c'est que bon nombre de villes moyennes allemandes et britanniques sont aussi des destinations préférentielles des étudiantes. La plupart des villes qui attirent significativement plus de femmes que d'hommes sont à l'ouest et au sud de l'Europe. Les villes de l'est et du nord accueillent, dans leur grande majorité, presque autant d'étudiantes que d'étudiants.

Si les villes moyennes apparaissent comme des destinations préférentielles des étudiantes, elles constituent aussi des pôles où les départs féminins sont relativement importants (*Figure 4*). Beaucoup de villes moyennes allemandes, britanniques et espagnoles reçoivent et envoient plus d'étudiantes que d'étudiants. Pour citer quelques exemples, des villes comme Santiago de Compostelle, Burgos, York, Stirling, Bayreuth et Kempten sont à la fois des destinations privilégiées par les étudiantes et des villes d'immigration féminine. Cette double facette témoigne d'une plus forte « turbulence » migratoire des étudiantes des villes moyennes. On constate également que des capitales ou des grandes villes des pays « périphériques » comme Dublin, Athènes, Thessalonique, Helsinki envoient aussi significativement plus d'étudiantes que d'étudiants à l'étranger.

Comme je l'ai souligné précédemment, en l'absence d'une enquête représentative on peut déterminer de façon univoque les motivations qui sous-tendent les différents choix effectués durant le processus migratoire.

Quelqu'en soient les raisons, les faits sont là. De manière générale, les préférences migratoires genrées montrent que les lumières des grandes villes n'attirent pas significativement plus le sexe féminin que masculin. Les destinations privilégiées par les étudiantes migrantes sont les villes moyennes et non les grandes villes. On peut de manière négative évoquer l'aspect répulsif ou la peur de la grande ville. A l'inverse, on peut penser que l'attractivité des villes moyennes, villes souvent vantées pour leur dimension humaine, répond à de nouvelles exigences en matière de qualité, de cadres et de modes de vie et que les étudiantes intègrent ces exigences dans leur décision de migrer plus que ne le font les étudiants. A l'inverse, afin d'expliquer les départs féminins fortement différenciés à partir des villes moyennes, on peut évoquer soit la fuite des étudiantes d'un milieu socio-économique particulier soit à l'inverse leur plus grand attrait ou leur plus grande curiosité vis-à-vis de l'ailleurs. Quoiqu'il en soit, on peut lire dans cette attractivité urbaine genrée les conditions d'un développement territorial alternatif. Dans les débats qui animent les milieux scientifiques et de l'aménagement sur la métropolisation, la multipolarité, le développement durable, la recomposition de nos territoires et nos espaces de vie, l'attractivité différenciée selon le genre d'un ensemble important de villes moyennes

ne peut être encore longtemps ignorée et représente une piste de recherche à explorer.

Afin d'affiner et de mieux cerner les déterminants socio-spatiaux des déplacements préférentiels féminins, une analyse des trajectoires migratoires s'inscrivant dans une approche relationnelle des territoires est effectuée.

III - La faible polarisation des liens les plus féminisés

Mettre en évidence des pratiques de mobilité différenciées selon le genre ne peut se limiter à l'identification des lieux émetteurs et des lieux attracteurs privilégiés de ces déplacements. Analyser ces pratiques c'est aussi déterminer des réseaux plus fortement investis par un sexe, c'est mettre à jour les formes spatiales de ces réseaux, c'est déceler les spécificités des trajectoires migratoires pour chaque genre. Je m'interroge plus particulièrement sur la manière dont les échanges les plus féminisés structurent les réseaux de relations entre pays d'une part et entre villes d'autre part. Ces échanges définissent-ils des associations bilatérales privilégiées ? Comment intègrent-ils les effets de la distance ? Comment se jouent-ils des processus de polarisation ? Suite aux conclusions précédentes, un exemple concret d'interrogation peut être formulé de la façon suivante : les étudiantes sont-elles plus nombreuses que les étudiants à migrer des grandes villes vers les villes moyennes ?

Répondre à ces questions permet de mieux appréhender les stratégies des acteurs, et notamment d'affiner les hypothèses proposées précédemment relatives aux modèles socio-spatiaux et aux modes de vie privilégiés par les étudiantes. Compte tenu des recompositions territoriales en cours, on pourra également évaluer la contribution des comportements migratoires des étudiantes à l'émergence d'alternatives à la métropolisation.

Structuration européenne et régionale des liens inter-pays

Les étudiantes sont au moins deux fois plus nombreuses à se déplacer que les étudiants sur 65 liaisons entre pays. Ces liaisons représentent 28% du réseau d'échanges ERASMUS inter-pays (*Figure 5*). En moyenne, sur chacune de ces liaisons, pour 100 étudiants migrants il y a 71 femmes.

Globalement, le nombre moyen d'étudiants qui se déplacent entre deux pays est de 446. Pour les liaisons fortement féminisées (sexe ratio >2) il est de 382. L'observation des liaisons sur lesquelles migrent au moins trois fois plus d'étudiantes que d'étudiants confirme ce résultat : le nombre moyen d'étudiants des flux les plus fortement féminisés est de 202. Par ailleurs, parmi les 65 liaisons les plus féminisées, seules huit totalisent plus de 500 étudiants. Cela signifie que les plus fortes dissymétries migratoires au profit des femmes s'effectuent sur des liaisons inter-pays de taille relativement moyenne.

La carte des liens les plus féminisés montrent qu'au moins trois fois plus d'étudiantes que d'étudiants quittent la Finlande, la Grèce et l'Irlande à destination de la France et

de l'Italie essentiellement (*Figure 6*). De façon générale, les étudiantes sont au moins deux fois plus nombreuses que les étudiants au départ des pays de l'Europe de l'Est vers l'Ouest et au départ des pays du Nord de l'Europe vers le Sud. Au-delà de cette structure majeure que laissait prévoir les analyses précédentes des destinations préférentielles, l'analyse détaillée des réseaux d'échanges fortement féminisés montre que la réalité de ces migrations est beaucoup plus complexe. Les flux au départ et à destination de la Finlande est une très bonne illustration de cette complexité. Onze pays reçoivent au moins trois fois plus d'étudiantes que d'étudiants finlandais ; à l'inverse la Finlande reçoit au moins trois fois plus d'étudiantes que d'étudiants d'Estonie et de Lituanie. Cet exemple montre qu'un pays peut globalement envoyer vers un grand nombre de pays beaucoup plus d'étudiantes que d'étudiants et constituer vis-à-vis de certains pays une destination privilégiée de leur population féminine. Il souligne également que des relations de proximité sont une composante spatiale du réseau d'échanges féminisés. En effet, dans beaucoup d'autres endroits de l'Europe, des pays transfrontaliers sont liés par des flux fortement féminisés. Ainsi par exemple, l'Irlande envoie au moins deux fois plus d'étudiantes que d'étudiants vers le Royaume-Uni, les Pays-Bas vers la Belgique, la Finlande vers la Suède, le Portugal vers l'Espagne.

Les pratiques migratoires féminines inter-pays les plus différenciées par rapport aux pratiques masculines correspondent à trois logiques spatiales. La première est européenne et se calque globalement sur les comportements migratoires des populations en Europe dessinant des faisceaux d'Est en Ouest et du Nord au Sud. La seconde correspond à une logique régionale liant de façon privilégiée les pays voisins et démontrant que la proximité est encore un multiplicateur de l'échange. La troisième logique moins englobante peut-être qualifiée de bilatérale. Elle témoigne de l'existence de spécificités migratoires nationales, le flux féminisé d'Italie vers l'Allemagne, celui des Pays-Bas vers la Norvège et celui de l'Irlande vers l'Allemagne sont par exemple de bonnes illustrations de cette logique.

Le réseau éclectique des liens inter-urbains

De ville à ville, les échanges les plus féminisés ne définissent pas d'organisation particulière (*Figure 6*). Ici et là, les liens entre villes transfrontalières confirment la relative importance de la proximité dans les comportements migratoires des étudiantes. On constate par ailleurs que rares sont les villes de l'Est et du Nord insérées dans le réseau inter-urbain des liens les plus féminisés. Cela signifie que les pratiques migratoires des étudiantes au départ de ces villes ne se différencient pas de celles des étudiants en direction de destinations urbaines particulières ; c'est comme si, contrairement à ce qui se passe dans les villes de l'Ouest, les étudiantes de ces villes ne définissaient pas de stratégies urbaines bien identifiées orientées vers un nombre restreint de destinations.

Dans l'ensemble, l'image des migrations inter-urbaines les plus féminisées est celle d'un réseau éclectique dans lequel les associations privilégiées ne répondent ni à une logique urbaine ni à une logique spatiale spécifique. Les liaisons les plus féminisées ne lient pas les grandes villes aux villes moyennes. Elles ne sont pas non plus polarisées par quelques villes en particulier. Toutefois, contrairement aux structurations mises en évidence entre les villes européennes par un grand nombre

de composantes de l'échange (comme les flux aériens, téléphoniques ou financiers) les migrations préférentielles des étudiantes lient les villes périphériques entre elles. Il est pertinent de noter que cela n'est pas le cas des flux les plus masculinisés qui restituent l'image d'un réseau centripète, plus polarisé voire d'un modèle d'échanges reproduisant un schéma centre-périphérie.

La faible polarisation spatiale des échanges ERASMUS les plus féminisés s'accompagne d'une plus faible concentration des migrations féminines par rapport aux migrations masculines. Les cent principaux flux d'étudiantes représentent 19% du total des étudiantes migrantes tandis que les cent principaux flux d'étudiants représentent 21% du total des étudiants migrants. Si on considère les 500 plus forts flux, l'écart se creuse : ils représentent 47% des déplacements estudiantins féminins et plus de 53% des déplacements masculins. Une autre façon de confirmer ce différentiel de concentration est d'évaluer le nombre de liaisons entre villes qui permettent de résumer le comportement migratoire d'une proportion donnée d'étudiants. 30% des pratiques migratoires masculines sont révélées par 190 liaisons inter-urbains tandis qu'il faut mobiliser 215 liaisons pour représenter le même pourcentage côté féminin. 455 flux résument 50% des pratiques masculines et 515 les comportements féminins. Enfin, pour totaliser 80% des comportements, 1070 flux sont nécessaires côté étudiants et 1200 côté étudiantes. Cela signifie que les migrations des étudiants sont concentrés sur un nombre de liaisons inter-urbaines plus restreint que ne le sont les migrations des étudiantes. Cela signifie que les étudiants partent et reviennent vers un nombre de lieux restreint tandis que les étudiantes investissent un ensemble plus important de lieux.

Peut-on lire dans les configurations mises en évidence par les migrations inter-urbaines préférentielles des étudiantes l'émergence de comportements « alternatifs » ? Si la mobilité se définit en partie en fonction des représentations que les migrants se font des territoires, les réseaux d'échanges féminisés soulignent l'existence d'une forte différenciation de l'image que se font les étudiants et les étudiantes de l'espace européen et par conséquent de celle liée aux aspects sociaux et culturels sous-jacents.

Conclusion

En Europe, les pratiques migratoires étudiantes sont fortement différenciées selon le genre. Les étudiantes sont plus mobiles que les étudiants et trois pays latins (France, Italie, Espagne), la Belgique et l'Autriche constituent leurs destinations préférentielles. Les migrations féminines privilégient les villes moyennes et les flux les plus féminisés définissent un réseau faiblement polarisé.

Cet article souligne d'une part la visibilité des femmes dans les processus migratoires estudiantins et d'autre part la spécificité spatiale de leurs déplacements. Les pratiques migratoires étudiantes féminines ne correspondent pas aux modèles néo-classiques de la mobilité spatiale. Elles remettent en question les hypothèses qui conduisent à considérer les facteurs économiques comme seule motivation de la migration. Les organisations éclectiques mises en évidence invitent à mieux intégrer et explorer les raisons socioculturelles comme vecteur de la migration.

Seules des investigations supplémentaires, notamment des enquêtes, permettraient d'élucider de façon plus approfondie les motivations qui sous-tendent ces pratiques migratoires genrées et d'élaborer une esquisse de facteurs explicatifs en termes de rapports sociaux de sexe.

Références

Ackers H.L. 1996, Internal migration : the gender dimension, in International Studies in gender, State and society n°3.

Ackers H.L. 1998, Shifting spaces : women, citizenship and migration within the European Union, Bristol : policy press.

Balding V., Euler C., Hanmer J., Wigglesworth, 1996, La mobilité des femmes : migration, citoyenneté et processus d'intégration des femmes en Europe.

Bondi L., 1993, Gender and geography , crossing boundaries in Progress in human geography, n°17, 2, p. 241-246.

Commission Européenne, 2000, Enquête sur la situation socio-économique des étudiants Erasmus, Direction générale de l'éducation et de la culture.

http://europa.eu.int/comm/education/programmes/socrates/erasmus/survey_fr.pdf

Dejong G., Fawcett J., 1981 Motivations for migration: an assessment of a value-expectancy research model in Dejong, Gardner (eds.) Migration Decision Making, New York, Pergamon Press.

Hanson S., Monk J., 1982, On not excluding half of the human geography in The professional geographer n°34, p. 11-23.

Jallade J.P., Gordon J., Lebeau N., 1997, Student mobility within the European Union : a statistical analysis, European Commission, DGXXII

<http://europa.eu.int/comm/education/erasmus/statisti/index.html>

Mc Dowell L., 1993, Space, place and gender relations, part I and II in Progress in human geography n°17, 2 and 3.

Morokvasic M., 1984, Birds of passage are also women, in International Migration Review n°18, 4.

OCDE 2001, Regards sur l'éducation. Les indicateurs de l'OCDE, Paris.

Raulin E., Saint-Julien Th. (coord.), 1998, La mobilité géographique des étudiants des universités, Rapport de recherche CNRS-MENRT-DATAR, Paris.

Sanchez M.J.A., 1997, Intra-European migrations : from North to South, paper presented at the Third European feminist research Conference "Shifting bonds, shifting bounds : women, mobility and citizenship in Europe" University of Coimbra, Portugal, July.

Figure 1 - Les destinations nationales préférentielles des étudiantes
(pays recevant au total plus de 1000 étudiants)

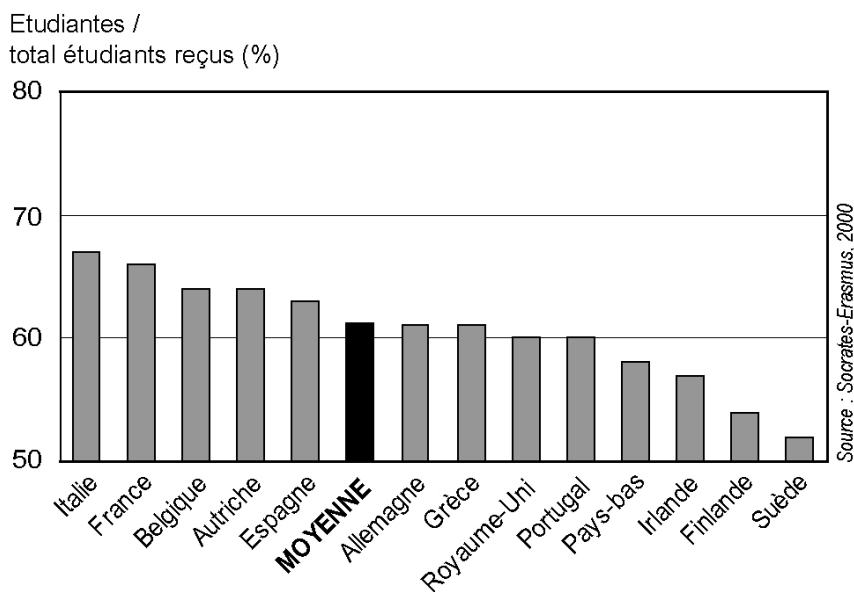


Figure 2 - Les départs par pays des étudiantes
(pays envoyant au total plus de 1000 étudiants)

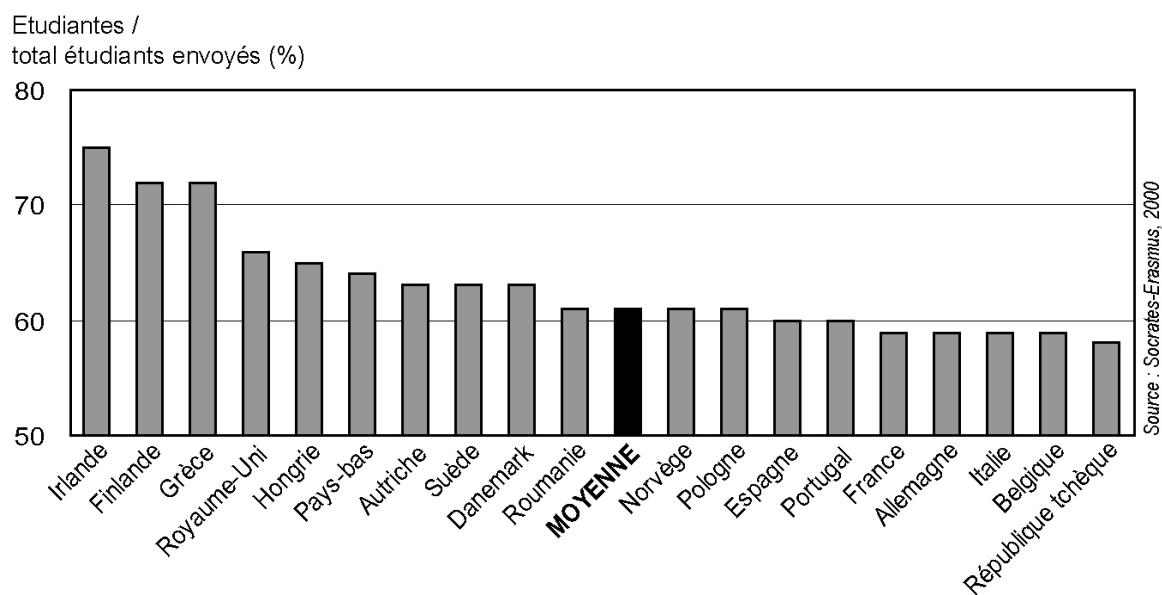
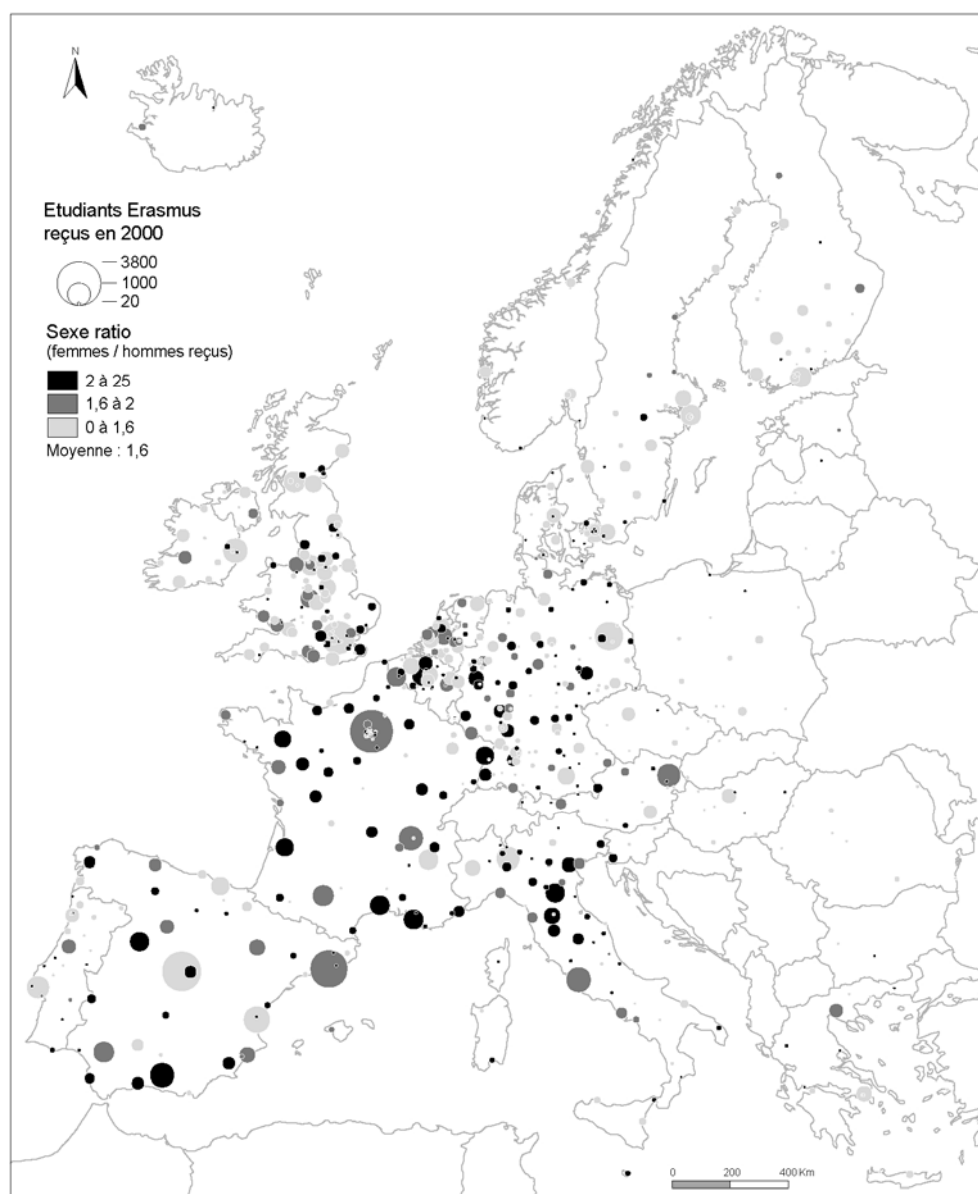


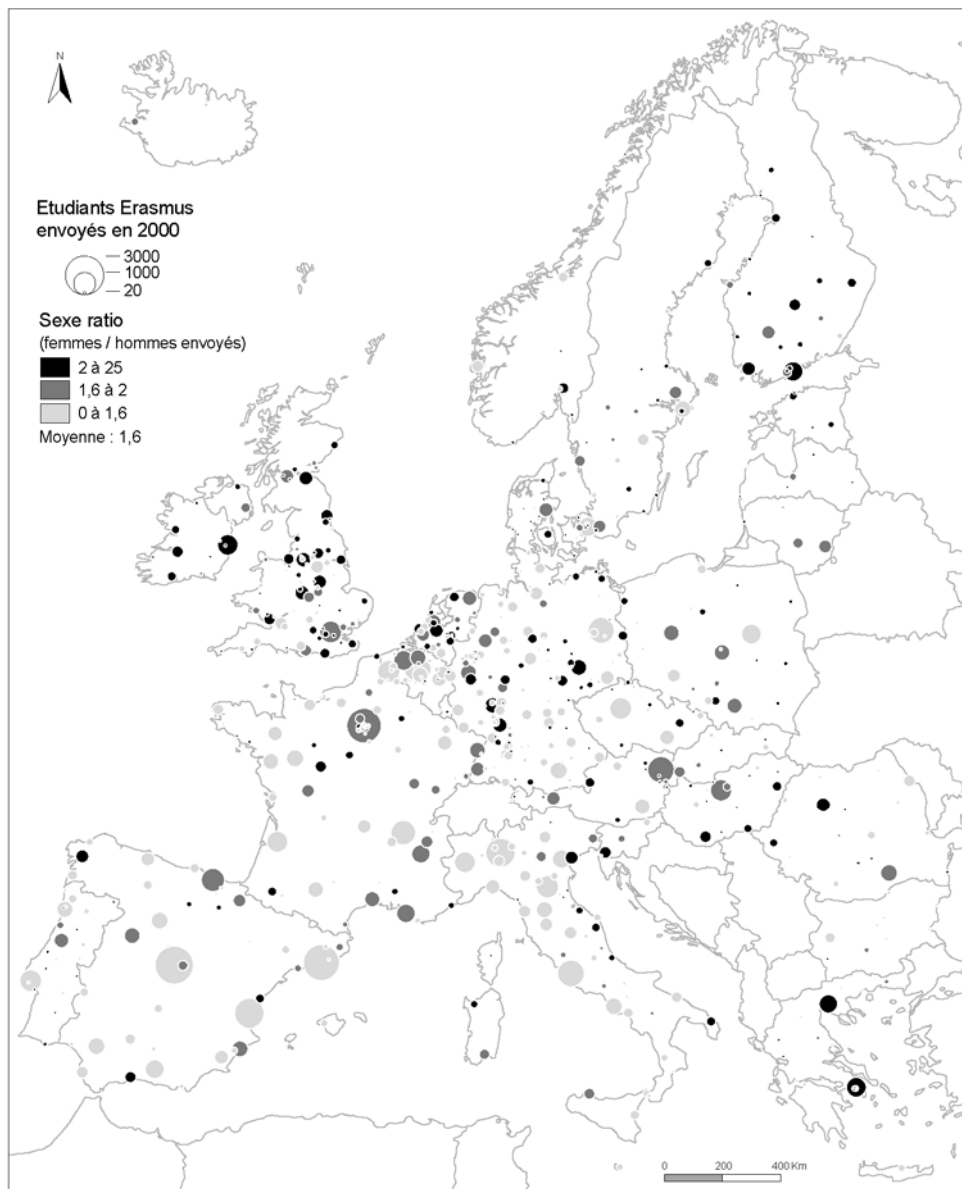
Figure 3 - Les destinations urbaines préférées des étudiantes



Source : Socrates-Erasmus, ESRI maps

Réalisé avec Philcarto - <http://perso.club-internet.fr/philgeo>

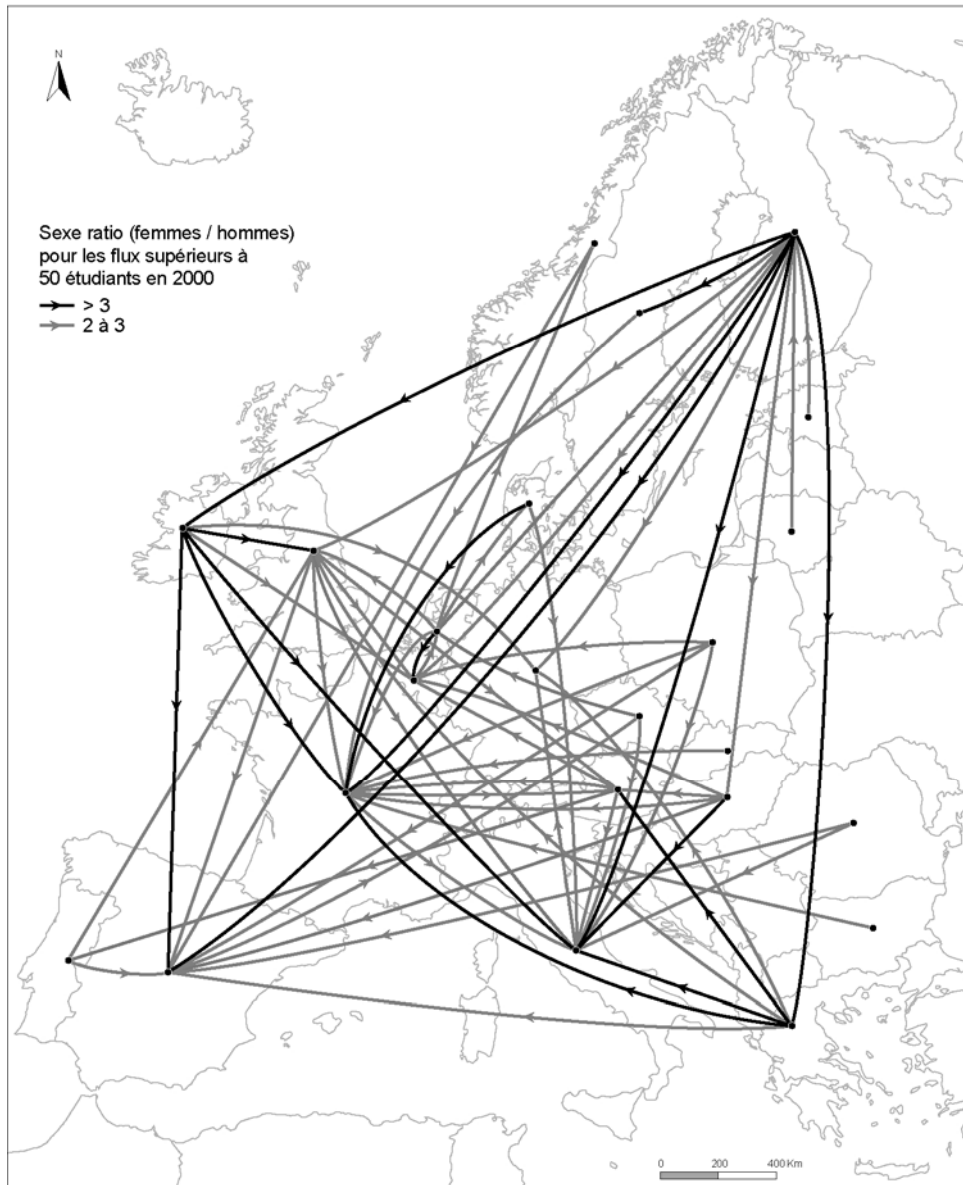
Figure 4 - Les départs des étudiantes des villes



Source : Socrates-Erasmus, ESRI maps

Réalisé avec Philcarto - <http://perso.club-internet.fr/philgeo>

Figure 5 - Mobilité étudiante entre pays :
les liaisons les plus féminisées



Source : Socrates-Erasmus, ESRI maps

Figure 6 - Mobilité étudiante entre villes :
les liaisons les plus féminisées



Source : Socrates-Erasmus, ESRI maps